

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

N° 23-12-16

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
**Décisions du maire –
information du conseil
municipal**

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

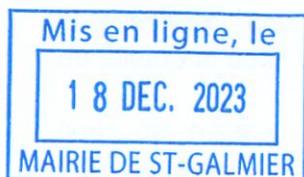
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Christine PALLEY - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Arlette PEREIRA à Philippe DENIS - Michel FRANCHINI à Gilles GRANGIER - Céline BENNICI à Joaquim DE ALMEIDA - André HUBERT à Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE à Romain MONTELMARD.

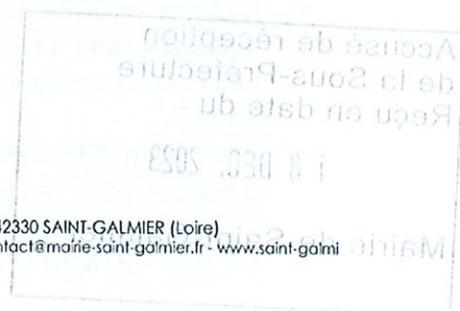
Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

18 DEC. 2023

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n°2023-121 – EKSAE – Contrat de mise en conformité Oracle Carrus pour un montant d'achat du logiciel de 600 € HT soit 720 € TTC et d'une maintenance annuelle au prix de 123,24€ HT soit 147,84 € TTC selon le bon de commande n°CC23007207.
- Décision n°2023-122 – RDS – Proposition de traitement des déchets dans le cadre de la Foire de la Sainte-Catherine du 25 Novembre 2023 pour un prix de 92,50 € HT de transport de benne et de 220,00 € HT par Tonne pour le traitement des déchets.
- Décision n°2023-123 – CAF – Convention de service « Contrat local d'accompagnement à la scolarité » et Bonus associés pour le CLAS Mairie de Saint-Galmier à compter du 01/09/2023 jusqu'au 31/08/2026.
- Décision n°2023-124 – Bail commercial entre la commune et Monsieur DEL BRAVO portant sur un local à usage de commerce formé par un bâtiment situé au 28 Rue Paul Doumer à Saint-Galmier. Durée de 9 ans à compter du 25 septembre 2023 jusqu'au 24 septembre 2032, pour un loyer mensuel de 728,90 € HT.
- Décision n°2023-125 – Sécurisation des écoles – demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Décision n°2023-126 – SMACL - Avenant n°4 - Véhicules à moteur : modifie l'état analytique des cotisations et l'état des véhicules assurés.
- Décision n°2023-127 – Convention de mise à disposition gratuite de locaux communaux (Gymnase de la Rose des Vents) au COMITE DEPARTEMENTAL LOIRE BASKET-BALL, du 1^{er} décembre 2023 au 30 juin 2024.
- Décision n°2023-128 – CJA PUBLIC – Convention d'honoraire pour la défense de la commune de Saint-Galmier - requête du 10 novembre 2023 formée par LEO LAGRANGE dans le cadre de l'appel d'offre pour le marché de prestation de services pour l'animation de la structure La Bulle – pour un taux horaire fixé à 210 € HT.
- Décision n°2023-129 – MALAKOFF HUMANIS – Avenant au contrat prévoyance élus pour une modification des cotisations pour l'année 2024 portant le montant annuel à 49,56 € ainsi qu'une modification du contrat valant additif à la notice d'information.
- Décision n°2023-130 – CAF – Convention d'objectif et de financement pour le pilotage du projet de territoire chargé de coopération CTG de 2023 à 2027.
- Décision n°2023-131 – France BLEU – Convention de partenariat pour la Foire de la Sainte Catherine datée du 25 novembre 2023 conférant à France Bleu la qualité de partenaire officiel et exclusif de l'évènement.
- Décision n°2023-132 – LA BAROUFADA – Convention de cession du droit d'exploitation d'un spectacle situé place de la Devise en date du 09 décembre 2023 pour un montant de 1 593,80 € HT soit 1 681,46 € TTC
- Décision n°2023-133 – COMPAGNIE CONTRE-TEMPS – Contrat d'engagement d'artistes pour la troupe TAGADA SING SING pour les animations de Noël pour deux représentations en date des 08 et 10 décembre 2023 pour un montant total de 2400€.
- Décision n°2023-134 – RADIO SCOOP – Contrat de partenariat exclusif avec achat d'espace pour l'évènement des festivités de Noël sur Saint-Galmier pour décembre 2023 avec la diffusion de 27 messages publicitaires pour un montant de 1 013,50 € HT soit 1 216,20 € TTC.

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

18 Dec. 2023

Mairie de Saint-Galmier

- Décision n°2023-135 – JUSTE A TEMPS – Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle Brigade d'Intervention Spectaculaire dont la représentation aura lieu Place de la Devise en date du 08 décembre 2023 pour un montant de 900 € TTC.
- Décision n°2023-136 – Convention pour la gestion de la patinoire Hiver 2023 avec l'Etoile Sportive Baldomérienne, le Judo Club Baldomérien et l'Entente Forézienne de volley-ball.
- Décision n°2023-137 – CPS – Contrat d'entretien pour les systèmes de détection intrusion pour les bâtiments communaux suivants : Mairie, Ecole la Colombe, Ecole le Petit Prince, CTM, Police Municipale - Pour un montant de redevance annuelle de 520 € HT.
- Décision n°2023-138 – Avenant à la convention d'occupation précaire et révocable du 15/02/2010 avec Badoit : extension du parking parcelle CC95
- Décision n°2023-139 – Contrat de prêt à usage gratuit d'un bien foncier avec Badoit : parcelle CC46 pour réalisation d'un Théâtre de Verdure.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 18 décembre 2023.

LE MAIRE
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

1 8 DEC. 2023

Mairie de Saint-Galmier